



TAXE D'APPRENTISSAGE CAMPAGNE 2021



Malgré un contexte difficile pour tous, le lycée de Suscinio continue à se moderniser à travers des travaux de rénovation financés par le Conseil Régional de Bretagne qui profitent pour la plupart aux entreprises locales.

Parallèlement, toujours soucieux d'apporter aux jeunes des opportunités nouvelles en terme de formation, le lycée de Suscinio ouvrira à la rentrée de septembre 2021, une classe de Bac Pro CGEA et Agroéquipement par la voie scolaire.

En nous reversant la taxe d'apprentissage, vous participez pleinement à ces projets à destination des jeunes du territoire.

Votre soutien nous est précieux. Soyez-en sincèrement remerciés par avance»

René Cuinet
Responsable du site

Des élèves, apprenti(e)s et étudiant(e)s

135 élèves

122 étudiant(e)s

16 apprenti(e)s



Le LYCEE de SUSCINIO en BREF

Accueil des élèves

Rentrée 2020 : L'internat est ouvert dès le dimanche soir pour faciliter la venue des élèves.

La résidence étudiante (25 places) reste ouverte tous les week-end hors période de vacances

La plus grande exploitation de maraîchage bio du Ministère de l'agriculture

18 hectares de cultures de plein champ

7 500 m2 de serres



Nos formations

Formations technologiques

Bac Techno STAV option Aménagement et Productions agricoles
BTS Gestion et Protection de la Nature

Formations professionnelles

Bac pro Conduite et Gestion des Entreprises Agricoles
Bac pro Agroéquipement

Formations générales

Seconde générale option sport et section européenne
Bac général Biologie-écologie/Math/Physique-Chimie
option Agronomie, Economie et Territoires

Un centre expérimental

Projet Apiformes en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturel

Hébergement d'une plate-forme expérimental en agriculture biologique: GRAB

Projet « Etude de la population de crabes verts en Baie de Morlaix »: expérience menée par les classes scientifiques.



L'enseignement autrement

Atelier « coup de pouce »

Des classes inversées avec Moodle

Mon restau responsable: l'alimentation au cœur de la pédagogie

Politique « 0 déchets »

Un lycée connecté

Fibre, bornes WIFI au foyer, à la résidence étudiante et dans le hall du bâtiment B.

Une école ouverte sur le monde

Possibilité de poursuite d'étude au Québec par les BTSA GPN

Une section européenne

Partenariat avec le Maroc et le Sénégal: accueil de stagiaires sur l'exploitation

Accueil d'étudiants étrangers (Sénégal, Tunisie, etc.)



Des partenaires culturels

Théâtre de Morlaix

Les Moyens du Bords

Les Eco-bretons

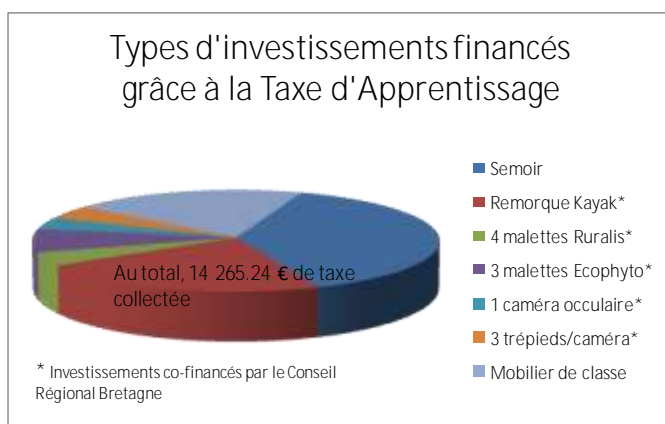
Etc.

Pourquoi soutenir le lycée de Suscinio ?

Pour faire en sorte que tous les maillons de la réussite soient réunis !

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. Cette contribution obligatoire permet de faire participer les entreprises du secteur privé au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

Les projets réalisés grâce à la taxe au lycée de Suscinio



Comment affecter votre taxe d'apprentissage ?

Il faut indiquer à votre organisme collecteur que vous souhaitez verser le montant de votre cotisation au titre du **solde de la taxe d'apprentissage (13%)**



au Lycée de Suscinio à Morlaix

sous forme numéraire.

- N° RNE/UAI: 0290126E
- N° SIRET: 19290341700058



au CFA de Kerliver à Hanvec

sous forme de matériel neuf ou d'occasion, ou de produits en stock

- N° RNE/UAI: 0292009B
- N° SIRET: 19290341700033

Ex: moteurs, sable, graviers, produits de laboratoire, barres métalliques, consommable pour la soudure, etc.

Vos contacts:

Sandra SABIN ou René CUINET—legta.morlaix@educagri.fr— 02.98.72.03.22